

COMMUNIQUE DU 26 NOVEMBRE 2014

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE ET DES INFORMATIONS RELATIVES
AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE



DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUIVIE D'UN RETRAIT
OBLIGATOIRE INITIEE PAR



CONSEILLEE PAR



PRESENTEE PAR



Le présent communiqué est établi et diffusé par Bac Majestic (« **Bac Majestic** ») conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité du 25 novembre 2014, apposé le visa n° 14-622 en date du 25 novembre 2014 sur la note en réponse de Bac Majestic.

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Bac Majestic, requises par les dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, ont été déposées le 25 novembre 2014 auprès de l'AMF et mises à la disposition du public ce jour.

Ces informations, ainsi que la note en réponse de Bac Majestic, sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Bac Majestic (www.bacmajestic.com) et peuvent être obtenues sans frais auprès de Louis Capital Markets, 39-41 rue Cambon, 75 001 Paris et de Bac Majestic, 88, rue de la Folie Méricourt, 75 011 Paris.

Contacts – Infos Actionnaires

corporate@bacmajestic.com

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. L'offre sera faite exclusivement en France. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Bac Majestic décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'un ordre d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis et n'a pas été soumis à la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis.